

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne.

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

PRIX de L'ABONNEMENT VILLE..... Un an... 8 fr.

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 24 Décembre 1877.

Table of train schedules with columns for stations, times, and services. Includes stations like Orléans, Tours, Bourges, etc.

Élections au Conseil municipal d'Étampes.

Scrutin du 6 Janvier 1878.

Électeurs inscrits : 2,025. — Votants : 1461. Majorité absolue 731.

Table of election results listing candidates and their vote counts. Includes names like Duclos, Charpentier, Bourdeau, etc.

Conseillers nouveaux élus.

Table of newly elected council members: Philippe (808), Forteau (790).

Le dépouillement du scrutin a été long, puisque les résultats n'ont été connus qu'à quatre heures du matin.

Tout s'est passé avec calme et dignité, avec un profond respect du suffrage universel.

Le scrutin de ballottage aura lieu demain pour les dix conseillers qui restent à élire.

Sans désigner personne, nous donnons ci-après, dans l'ordre de leur inscription au tableau, les noms des conseillers sortants non réélus au premier tour.

Bulletin politique.

Les élections municipales de dimanche dernier sont, d'un bout de la France à l'autre, républicaines.

Feuilleton de l'Abeille

(22) DU 12 JANVIER 1878.

HISTOIRE D'UN AVARE, D'UN ENFANT ET D'UN CHIEN.

Tout en suivant la bière, Pyrame avait fait probablement cette réflexion : — Mon maître a laissé chez lui, sur la table, sa pipe et son tabac.

Et il était retourné à la maison pour y prendre les deux objets qu'il supposait oubliés.

Au cimetière, il vit descendre le cercueil dans la fosse, il entendit le bruit de la terre et des cailloux tombant sur les planches; il répondit à ce bruit sinistre par des gémissements.

Les dernières prières dites, le prêtre et la plupart des assistants se retirèrent. Henri s'approcha de Pyrame.

— Il faut nous consoler, lui dit-il : puisque la vie a un commencement, il faut bien qu'elle ait une fin. Le père Bérésina était vieux, comme il le disait lui-même, il avait fait son temps. C'est la jeunesse qui pousse la vieillesse dans la fosse pour prendre sa place au soleil et au travail.

Dans les moindres communes, le mouvement républicain a été des plus accentués. Presque partout on a fait justice des maires et des conseillers municipaux connus pour leurs idées réactionnaires.

On ne pourra pas dire que la presse a abusé de son pouvoir de parler aux électeurs, on ne pourra pas dire que l'Abelle d'Étampes a cherché à exercer de la pression sur ceux de son arrondissement.

Les circonstances sont favorables : le crédit s'est raffermi; les peuples amis qui viendront assister aux merveilles de l'Exposition verront un peuple qui, abaissé par un pouvoir autocratique, a su se relever et n'a d'autre but que de reconquérir son influence et sa prospérité par l'instruction et le travail.

Le discours a été couvert d'applaudissements. Il est d'habitude que la Chambre procède le jour même de l'ouverture d'une session à la nomination de son bureau; contrairement à l'usage, cette élection a été ajournée jusqu'au 10 janvier.

Le Sénat a reconnu que la Constitution, laissant en dehors de ses dispositions les pouvoirs financiers, n'a consacré que deux pouvoirs politiques : le pouvoir exécutif d'une part, et le pouvoir législatif, d'autre part, composé de deux grands corps : la Chambre des députés et le Sénat.

Il faut bien s'attendre à quelques manœuvres de la part des Batbie, des Buffet, des Kerdrel et autres politiciens de même farine. M. Buffet avait un instant songé à poser sa candidature à la présidence du Sénat, mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; les droites, sur son conseil, se sont rejetées sur M. de Kerdrel, mais il leur a fallu s'avouer vaincus, après une série de pourparlers qui n'ont servi qu'à montrer la division des partis monarchiques.

Les gauches du Sénat sont résolues à réélire le même bureau, en remplaçant M. de Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin, par M. Bernard, maire de Nancy.

Donne-moi sa pipe, donne, Pyrame, tu l'as apportée pour qu'il l'ait avec lui; tiens, la voilà, voilà aussi la bière.

Et les deux objets descendirent dans la fosse sous deux pelletées de terre. Le fossoyeur achevait son ouvrage.

Henri voulut emmener le chien, mais le fidèle ami du défunt s'y refusa obstinément. Il s'étendit sur la terre et continua à faire entendre ses plaintes lamentables.

Le jeune homme s'en alla seul. Comme il sortait du cimetière, il rencontra le notaire, qui lui dit :

— Monsieur Henri, je viens de passer devant votre maison.

— Ma maison?... — La porte et les croisées sont grandes ouvertes, il paraît que vous n'avez pas peur des voleurs.

— Je ne vous comprends pas, monsieur.

— Voici la chose, mon ami : le père Bérésina vous a fait son héritier; sa maison est à vous avec ce qu'elle renferme, ainsi que le jardin et la chenevière qui sont derrière. Tout cela vaut bien douze cents francs. C'est le commencement de votre fortune, monsieur Henri.

Le jeune homme fut très-étonné, car il ne se doutait de rien; la pensée que le vieil aveugle avait pu faire un testament ne lui était même pas venue.

— Pauvre père Bérésina! se dit-il, avant de mourir il a pensé à moi, qui n'avais pas un sou vaillant, et il a voulu m'enrichir, car je suis riche, maintenant; j'ai une maison, un jardin et un champ... C'est la valeur de cinq années de mon travail; cinq ans d'avance ou de gagnés sur toute ma vie, ce n'est pas à dédaigner. Merci, père Bérésina! Si maman Frémy voulait quitter la ville pour vivre à la campagne, elle a aujourd'hui une maison à elle à Oudincourt. Oh! encore une fois merci, père Bé-

On lira plus loin le discours que M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge, a prononcé au Sénat.

A la Chambre des députés, M. Desseaux a eu beaucoup de peine à se faire entendre, interrompu qu'il était sans cesse par le bonapartiste enragé Paul de Cassagnac, qui ne sait plus qu'investir et hurler.

M. le Président a dit que, dans la dernière session, la République a été soumise à une redoutable épreuve, mais qu'heureusement elle avait jeté dans le pays des racines assez profondes pour résister à l'effort des partis.

Les tentatives faites pour reconstituer un gouvernement monarchique ou dictatorial ont échoué; le gouvernement a dû rentrer dans les voies parlementaires, grâce à la fermeté de la Chambre; ce n'est pas assez : la République est un gouvernement de progrès; des projets économiques et financiers sont à l'étude et devront être menés à bonne fin.

Le Sénat a reconnu que la Constitution, laissant en dehors de ses dispositions les pouvoirs financiers, n'a consacré que deux pouvoirs politiques : le pouvoir exécutif d'une part, et le pouvoir législatif, d'autre part, composé de deux grands corps : la Chambre des députés et le Sénat.

Il faut bien s'attendre à quelques manœuvres de la part des Batbie, des Buffet, des Kerdrel et autres politiciens de même farine. M. Buffet avait un instant songé à poser sa candidature à la présidence du Sénat, mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; les droites, sur son conseil, se sont rejetées sur M. de Kerdrel, mais il leur a fallu s'avouer vaincus, après une série de pourparlers qui n'ont servi qu'à montrer la division des partis monarchiques.

Le Sénat a reconnu que la Constitution, laissant en dehors de ses dispositions les pouvoirs financiers, n'a consacré que deux pouvoirs politiques : le pouvoir exécutif d'une part, et le pouvoir législatif, d'autre part, composé de deux grands corps : la Chambre des députés et le Sénat.

Il faut bien s'attendre à quelques manœuvres de la part des Batbie, des Buffet, des Kerdrel et autres politiciens de même farine. M. Buffet avait un instant songé à poser sa candidature à la présidence du Sénat, mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; les droites, sur son conseil, se sont rejetées sur M. de Kerdrel, mais il leur a fallu s'avouer vaincus, après une série de pourparlers qui n'ont servi qu'à montrer la division des partis monarchiques.

Le Sénat a reconnu que la Constitution, laissant en dehors de ses dispositions les pouvoirs financiers, n'a consacré que deux pouvoirs politiques : le pouvoir exécutif d'une part, et le pouvoir législatif, d'autre part, composé de deux grands corps : la Chambre des députés et le Sénat.

résina!... Tous les dimanches, je porterais un bouquet de fleurs nouvelles sur votre tombe.

Et il marchait dans la rue le visage radieux, pendant que des larmes coulaient le long de ses joues.

Le jour même il prit possession de sa nouvelle demeure.

Pendant quarante-huit heures, Pyrame resta couché sur la tombe du vieil aveugle, sans vouloir s'en éloigner et sans prendre même aucune nourriture. Il y serait mort, sans doute, sans son ami Henri.

Le troisième jour, le jeune homme se dit : — Je n'ai pas vu Pyrame ni hier, ni avant-hier, il faut qu'il soit resté au cimetière. Je vais d'abord lui porter à manger et ensuite je le ramènerai ici. La maison du père Bérésina est autant à lui qu'à moi.

Il mit le déjeuner du chien dans son sac et se rendit au cimetière. Il y trouva Pyrame, couché tristement à la même place où il l'avait laissé.

En voyant Henri près de lui, le terre-neuve fit entendre un sourd gémissement.

— Est-ce que tu ne reconnais pas ton ami? lui demanda le berger.

Il leva la tête, remua la queue, et ses yeux reprirent un peu de leur éclat.

— Allons, Pyrame, allons, mon bon chien, il ne faut pas te laisser mourir de faim; tu vois que j'ai pensé à toi, je t'apporte à manger.

En disant cela, il tira de son sac un os superbe entouré de viande. Il le donna à Pyrame.

— Comment trouves-tu ce morceau? C'est ton ami le boucher qui me l'a donné pour toi. Tout le monde t'aime dans le pays : cela se comprend, tu es un si bon chien... on ne veut pas que tu meures!... Il y a encore de l'eau dans le lavoir, encore de l'eau dans la rivière, et, dans le village, des petits garçons et des petites filles qui pour-

Discours de M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge du Sénat.

Messieurs les sénateurs, Pour la troisième fois, le privilège de l'âge m'attribue l'honneur de présider le Sénat, et cet honneur m'est d'autant plus cher qu'il me permet d'exprimer mes sentiments de dévouement pour mes honorables collègues.

Les événements du mois dernier doivent nous faire espérer, pour la France, une année plus calme et plus prospère que l'année qui vient de s'écouler.

M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République parlementaire, éclairé par de sages conseils, se pénétrant de l'esprit de la Constitution, se souvenant du message du 26 mai 1873 qui proclamait le droit de la majorité comme la règle de tous les gouvernements parlementaires (très-bien! à gauche), a reconnu, le 14 décembre dernier, que les élections du 14 octobre avaient affirmé une fois de plus la confiance du pays dans les institutions républicaines. (Nouvelle approbation à gauche.)

Le devoir est la règle la plus sûre de la conduite politique, et c'est à cette règle des Constitutions que se soumettent tous les souverains constitutionnels de l'Europe en se faisant un honneur de s'y conformer. (Très-bien! très-bien! à gauche.)

Le Sénat a reconnu que la Constitution, laissant en dehors de ses dispositions les pouvoirs financiers, n'a consacré que deux pouvoirs politiques : le pouvoir exécutif d'une part, et le pouvoir législatif, d'autre part, composé de deux grands corps : la Chambre des députés et le Sénat.

Il faut bien s'attendre à quelques manœuvres de la part des Batbie, des Buffet, des Kerdrel et autres politiciens de même farine. M. Buffet avait un instant songé à poser sa candidature à la présidence du Sénat, mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; les droites, sur son conseil, se sont rejetées sur M. de Kerdrel, mais il leur a fallu s'avouer vaincus, après une série de pourparlers qui n'ont servi qu'à montrer la division des partis monarchiques.

Il faut bien s'attendre à quelques manœuvres de la part des Batbie, des Buffet, des Kerdrel et autres politiciens de même farine. M. Buffet avait un instant songé à poser sa candidature à la présidence du Sénat, mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; les droites, sur son conseil, se sont rejetées sur M. de Kerdrel, mais il leur a fallu s'avouer vaincus, après une série de pourparlers qui n'ont servi qu'à montrer la division des partis monarchiques.

Il faut bien s'attendre à quelques manœuvres de la part des Batbie, des Buffet, des Kerdrel et autres politiciens de même farine. M. Buffet avait un instant songé à poser sa candidature à la présidence du Sénat, mais l'entreprise était au-dessus de ses forces; les droites, sur son conseil, se sont rejetées sur M. de Kerdrel, mais il leur a fallu s'avouer vaincus, après une série de pourparlers qui n'ont servi qu'à montrer la division des partis monarchiques.

raient s'y noyer, si tu n'étais là pour les sauver. Tu ne manges pas, Pyrame, est-ce que tu veux me faire de la peine?

Le chien eut un regard doux et triste. Il prit l'os entre ses pattes et se mit à manger.

— Maintenant, viens, lui dit Henri quand il eut fini.

Le terre-neuve parut vouloir faire la sourde oreille. Mais son ami Henri s'empressa de lui faire un long discours afin de le convaincre de la fragilité des choses de ce monde.

— Mon pauvre Pyrame, lui dit-il, toute créature doit fatalement subir l'étreinte de la mort. Du reste, l'âme des morts est mille fois plus heureuse que celle des vivants, attendu qu'elle est séparée du corps, qui est un compagnon de voyage excessivement exigeant, et souvent très-difficile à satisfaire. La vie n'est qu'un dépôt, que le Créateur nous a confié, et que nous conservons jusqu'au jour où il lui plaît de nous le reprendre. Mais la mort étant l'ennemie de la vie, il ne faut pas que la pensée de ce qui vit s'abîme dans le néant avec ce qui n'est plus. Enfin, mon pauvre Pyrame, je t'assure que ta grande douleur et tous tes regrets ne changeront absolument rien à l'ordre établi : voilà pourquoi tu dois me suivre et ne pas m'empêcher de te consoler.

Sûrement le chien ne comprit rien à cette philosophie; il parut toutefois vivement impressionné. Après avoir écouté silencieusement, il se dressa sur ses quatre pattes. Une caresse de Henri acheva de vaincre son hésitation. Il fit lentement le tour de la fosse nivelée et suivit le berger au milieu des champs.

Sans avoir toutes les qualités particulières qui distinguent les chiens de berger, Pyrame contribua, néanmoins, à la garde des bœufs.

Il n'oublia jamais le père Bérésina, mais, peu à peu, il retrouva toute sa gaieté : il aime tant son nouveau maître!

1848 : Liberté pleine et entière de la pensée ! — Avait-il raison ? Avait-il tort ?

Atteint d'une pneumonie double, il n'a pu en triompher malgré tous les bons soins du Dr Dupré. Quelques heures avant sa mort, toute la famille était réunie, même l'absent, l'exilé, Xavier Raspail. On avait, après d'assez longues démarches, obtenu un sauf-conduit du ministère qui permit au fils proscrit d'embrasser une dernière fois son père.

Raspail, voyant sa famille en pleurs autour de lui, voulut les consoler et les raffermir en leur montrant qu'il ne craignait pas cette mort qu'il avait si souvent affrontée, combattue et vaincue. Il prononça quelques paroles pleines d'une sérénité admirable.

Ses derniers mots furent : — « Je meurs en libre-penseur comme j'ai vécu. Mes enfants, souvenez-vous que j'ai travaillé toute ma vie pour l'humanité ! »

Quelques instants auparavant il s'était informé auprès du docteur Dupré, non pas de l'état de sa santé, — mais de la date du lendemain. Et quand on lui eut répondu : — « le 8 janvier, » il eut un soupir et un regard triste, en songeant que c'était la rentrée de l'Assemblée et qu'il ne pourrait y assister.

Mort de Victor-Emmanuel.

La nouvelle de la mort de Victor-Emmanuel a été connue au ministère des affaires étrangères, mercredi à midi.

Les ministres ont été immédiatement convoqués et se sont réunis à l'Elysée, à une heure.

On nous annonce de bonne source que le conseil des ministres aurait été d'avis de faire procéder à une enquête sur la conduite tenue par trois des chefs de corps pendant les cinq jours qui ont précédé la formation du cabinet Dufaure-de Marcère.

Ces trois généraux seraient MM. Ducrot, Bourbaki et Douay.

La Commission d'enquête.

La Commission d'enquête s'est réunie mercredi, à deux heures, au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Albert Grévy.

Avant de désigner les commissaires enquêteurs qui devront se rendre dans les départements, la Commission a décidé d'attendre que le ministre de la guerre ait rapporté les ordres qui avaient été précédemment donnés à la gendarmerie.

La Commission a continué ensuite l'examen des dossiers.

Nous apprenons qu'un des premiers projets de lois que M. Bardoux déposera sur le bureau de la Chambre sera un projet relatif à la nomination des instituteurs primaires.

D'après le nouveau projet de M. le ministre de l'instruction publique, la nomination des instituteurs serait enlevée aux préfets pour être dévolue aux recteurs.

En ce qui concerne l'importance de cette réforme, qui placerait le personnel de l'instruction primaire au-dessus des révolutions politiques, et lui donnerait la sécurité, l'indépendance et, de plus encore, le goût de la profession, et la dignité de la fonction.

La majorité de la Chambre ne méconnaît pas, nous l'espérons, l'excellence de cette initiative.

— Un commencement de justice :

Le Journal officiel publie la note suivante :

Par décret du 9 janvier, M. le général de division Garnier, commandant la 8^e division d'infanterie, a été nommé au commandement du 8^e corps d'armée, en remplacement de M. le général Ducrot, appelé à d'autres fonctions.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Police correctionnelle.

Audience du 9 Janvier 1878.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— CHANDRU Louis-Philibert, 40 ans, né à Aulnay-sous-Aunay (Eure-et-Loir), charretier, sans domicile;

Le mois de mai est venu; on l'appelle le mois des fleurs; il les a fait fleurir partout, sur les coteaux et dans la plaine. On n'a que la peine de les cueillir. Cette peine, Henri se la donne le samedi, et, le dimanche matin, on le voit entrer au cimetière accompagné du fidèle Pyrame.

Henri tient sa promesse : la tombe du père Bérésina est toujours fleurie.

XXII

LES PRUSSIENS.

1870 ! Cette année devait voir les plus effroyables désastres que jamais la France ait subis.

La Prusse, nation tourmentée par l'ambition des conquêtes, jalouse de l'admirable prospérité de notre pays, s'était préparée depuis plusieurs années à nous faire cette guerre odieuse, qui ne nous coûte pas moins de dix milliards, avec l'Alsace et la Lorraine, riches et patriotiques provinces de près de deux millions d'habitants, que Guillaume de Prusse a annexées à son nouvel empire, en raison de cette immoralité maxime germanique : « La force prime le droit. »

Oui, avec des larmes, nous avons vu céder à l'étranger Strasbourg, la patrie de Kellermann, de Cœhorn, de Kléber; Metz, patrie du maréchal de Fabert, des généraux Lasalle, Richepanse; Colmar, Mulhouse, Sarrebourg, Saverne, Wissembourg, Thionville, etc.

Cependant, pour défendre le territoire, nous avions de braves et vaillants soldats échelonnés sur nos frontières de l'Est. C'était une magnifique armée, trop faible, hélas ! par le nombre des soldats. Il y avait pour le commander des hommes de guerre illustres, qui n'avaient plus à fournir des preuves de leurs talents militaires, tels que Mac-Mahon, duc de Magenta, Ladmirault, Canrobert, Douay et Bourbaki.

Malgré l'infériorité du nombre, nos soldats pouvaient-

2 ans de prison, 5 ans de surveillance et privé pendant 5 ans de ses droits civiques, pour escroquerie étant en état de récidive.

— MERCIER François-Charles-Stanislas, 61 ans, manouvrier, en résidence obligée à Liancourt (Oise); 13 mois de prison, pour rupture de ban.

VILLE D'ÉTAMPES.

RELEVÉ des objets soumis aux droits d'octroi pendant l'année 1877.

Table listing various goods and their quantities for 1877, including wine, alcohol, and oils.

Table listing various goods and their quantities, including beef, sheep, and poultry.

Table listing various goods and their quantities, including domestic animals and birds.

Table listing various goods and their quantities, including fish and other products.

Table listing various goods and their quantities, including wood and charcoal.

Table listing various goods and their quantities, including coal and other fuels.

Table listing various goods and their quantities, including hay and grain.

Table listing various goods and their quantities, including lime and other building materials.

Table listing various goods and their quantities, including iron and zinc.

Table listing various goods and their quantities, including iron and zinc products.

ils vaincre? On le croit généralement. Mais il eût fallu pour cela agir avec promptitude et ne pas perdre un temps précieux à pénétrer sur place. Il eût fallu se souvenir davantage de la tactique de Napoléon I^{er}, pénétrer résolument en Allemagne.

On aurait facilement remporté les premiers avantages et on travaillait de suite à désorganiser les armées de l'ennemi. Quinze jours plus tard, les troupes prussiennes étaient concentrées, et il ne fut plus possible de s'opposer au débordement du flot envahisseur.

Après la journée de Wissembourg, où neuf mille Français luttèrent pendant douze heures contre quatre-vingt mille Prussiens; après les batailles sanglantes de Reichshoffen et de Spickeren, où Mac-Mahon, d'un côté, s'était battu avec trente-cinq mille hommes contre cent cinquante mille, et Frossard, de l'autre, avec les vingt-huit mille hommes du 2^e corps français contre soixante-dix mille combattants prussiens, nos soldats, écrasés par le nombre, furent contraints de se replier.

Cinq cent soixante mille Prussiens se jetèrent sur la France comme une nuée de corbeaux affamés. Et d'autres venaient derrière les premiers, et tous les jours il en arrivait de nouveaux, si bien qu'à un moment ils n'étaient pas moins de huit à neuf cent mille en France, saccageant et dévastant nos campagnes, pillant, incendiant et rançonnant de toutes les façons les villes et les villages.

Oh ! ils ne se donnaient pas la peine de faire venir des vivres de l'Allemagne. Il y avait en France de tout en abondance; ils n'avaient qu'à prendre et ils ne se gênaient point. Nos céréales et nos troupeaux nourrissaient les hommes, et nos foins et nos avoines leurs chevaux. Le matériel de nos chemins de fer servait à les transporter et aussi à conduire en Allemagne, jusqu'à Berlin, à Munich, à Dresde et ailleurs, les meubles, le linge, l'argenterie et mille autres objets qu'ils enlevaient

Fontes travaillées et fontes d'ornements. 2750

Grosses fontes, arbres de roues, rouges. 17535

Bois en grume dur et planches tendre. 293 30 m. cube

Bardeaux et échelles. 367 18

Lattes et treillages. 408 bottes.

Bois de charpente dur équarri. 2173

Bois de menuiserie ouvré dur. 75 90 m. cube

Bagnettes d'angles, moulures, corniches. 42 00

Verres à vitres. 7 80

Savons de parfumerie. 23 00

Vernis de toute espèce autres que ceux à l'alcool. 3982 m. lin.

Les recettes de l'octroi, pendant l'année 1877, ont été de. 96037⁰⁷

Celles de l'année 1876, ayant été de... 97603⁶⁴

Il y a une diminution de... 1566⁶⁷

Abattoir. Les recettes de l'abattoir, pendant l'année 1877, ont été de... 6687⁹⁵

Celles de l'année 1876, ayant été de... 6302⁹⁵

Il y a un excédant de... 385⁰⁰

Nombre des animaux amenés et vendus sur le Marché aux bestiaux, pendant l'année 1877.

Table showing the number of animals brought and sold at the market in 1877, including cattle, sheep, and pigs.

Les recettes du Marché aux bestiaux, pendant l'année 1877, ont été de... 14593⁵⁰

Celles de l'année 1876, ayant été de... 9976³³

Il y a un excédant de... 4617¹⁵

* M. Blavet nous prie de publier l'avis suivant :

« A mes électeurs. « Etranger à des appréciations, à des combinaisons politiques ou personnelles, mon nom n'a pu figurer sur les premières listes électorales. Je rentre dans la vie privée absolue.

« Je crois donc de mon devoir de prier ceux de mes concitoyens, qui ont daigné m'honorer de leurs suffrages (ce dont je les remercie cordialement), de vouloir bien reporter leur voix sur tout autre candidat de leur choix, aux prochaines élections complémentaires. « ÉTAMPES, ce 7 Janvier 1878. « A. BLAVET. »

** Le Bal de bienfaisance qui a eu lieu dimanche dernier dans la salle du Théâtre de notre ville, a obtenu un résultat inattendu qui fait grand honneur aux jeunes organisateurs de cette fête. Jamais notre salle de spectacle n'avait été si coquettement décorée; un éclairage splendide et des ornements de fort bon goût offraient un coup-d'œil ravissant et vraiment féérique. Malgré les réunions de famille, à l'occasion de la fête des Rois, malgré les élections qui avaient lieu le même jour, tout ce que notre cité renferme de jeunesse sémillante et coquette s'était donné rendez-vous à cette charmante réunion. Il faut dire aussi que MM. les Commissaires du Bal ont été d'une gracieuseté et d'une convenance parfaites; ils ont droit à toutes les félicitations pour le dévouement dont ils ont fait preuve en venant en aide aux pauvres d'Étampes. N'oublions pas de dire, en terminant, que les danses se sont prolongées jusqu'au jour et qu'elles étaient animées par un orchestre composé d'artistes qui n'ont plus besoin d'éloges.

sans vergogne aux châteaux et aux maisons bourgeoises qu'ils rencontraient sur leur passage. Ils appelaient cela faire des réquisitions.

Ce fut avec douleur et consternation qu'on apprit la nouvelle de nos échecs successifs.

— Les Prussiens vont venir, disaient les paysans avec épouvante, nous sommes perdus!

Les vieillards se souvenaient de 1814, et leurs discours n'étaient pas de nature à calmer les craintes des autres. Ils ne faisaient d'ailleurs aucune différence entre les sujets du roi de Prusse et ceux du czar, qui, sous la dénomination générale de Cosaques, ont laissé dans certaines contrées de la France un souvenir terrifiant.

— Ces gens-là ne respectent rien, disaient-ils; ce sont des barbares, des sauvages... ils nous prendront tout, ils brûleront nos maisons!

Et l'on tremblait, car on avait peur.

A Oudincourt, on vit passer beaucoup de soldats français. Ils étaient dans un bien déplorable état, les pauvres enfants!... Harassés de fatigue, couverts de poussière, amaigris, les vêtements déchirés, découragés, ils semblaient se traîner sur la route.

On courait au-devant d'eux avec des bouteilles de vin, du lard et des jambons cuits... On pressait leurs mains, on les embrassait.

— Courage, courage! leur disait-on. — Ils sont trop! répondaient-ils tristement. C'étaient des brigades de l'armée de Mac-Mahon, qui se traînaient sur Châlons-sur-Marne.

Peu de jours après apparurent les premiers uhlands du prince héritier, notre Fritz, puis, bientôt, des régiments tout entiers, venant à la suite les uns des autres. Ils poursuivaient les malheureux vaincus de Reichshoffen. On ne saurait dire ce qui passa de Prussiens en une semaine; les routes et les chemins en étaient noirs. Mais

La recette et la quête faite dans la salle au profit des pauvres se sont élevées, tous frais déduits, à 251 fr. 90, somme qui a été versée dans la caisse de M. le Receveur du bureau de bienfaisance.

MM. les Commissaires nous prient d'être leur interprète auprès des personnes qui ont bien voulu participer à cette œuvre de bienfaisance; ils leur adressent leurs plus sincères remerciements, ainsi qu'aux charmantes demoiselles qui, en acceptant de paraître à ce bal, en ont été le plus bel ornement.

Les Prières publiques.

Demain dimanche, à midi, les prières publiques prescrites par la Constitution, à l'occasion de la rentrée des Chambres, seront dites à l'issue de la grand-messe. La compagnie des sapeurs-pompiers est convoquée pour escorter le cortège.

Itinéraire du tirage au sort.

CLASSE DE 1877.

Les opérations du tirage au sort auront lieu, pour les cantons de l'arrondissement d'Étampes, dans les lieux et aux jours et heures indiqués ci-après :

MILLY, à la Justice de paix, Lundi 28 Janvier 1878, à dix heures et demie du matin.

LA FERTÉ-A-LAIS, à la Mairie, Mardi 29 Janvier, à dix heures et demie du matin.

ÉTAMPES, à la Mairie, Mercredi 30 Janvier, à dix heures du matin.

MÉRÉVILLE, à la Mairie, Jeudi 31 Janvier, à dix heures et demie du matin.

Angerville. — Dans la soirée du 28 décembre dernier, vers 6 heures 1/2, le nommé LAUMONNIER (Adolphe Désiré), âgé de 57 ans, menuisier à Angerville, sortant de l'auberge tenue par le sieur Goussart, s'en retournait à son domicile, lorsqu'en arrivant sur la route il fit un faux pas, perdit l'équilibre et tomba si malheureusement, que dans sa chute il se fractura la jambe gauche.

A ses cris, plusieurs personnes arrivèrent pour lui porter secours; elles le relevèrent et le transportèrent à son domicile, où un premier pansement fut pratiqué par un médecin de la localité.

Sur l'avis de cet homme de l'art, Laumonnier a été transporté à l'hospice d'Étampes, où il est l'objet de soins empressés et intelligents.

Milly. — Dans la journée du 6 janvier courant, le nommé NORMAND (Benjamin-Alexandre-Adrien), âgé de 56 ans, rentier à Milly, s'est suicidé en se pendant dans le grenier de son habitation.

On attribue cet acte de désespoir à l'affaiblissement des facultés intellectuelles de Normand, qui était surveillé par sa famille, inquiétée par des menaces de suicide que ce malheureux manifestait depuis longtemps.

Étréchy. — Dans la matinée du 8 courant, vers huit heures, le nommé PRIVÉ (Charles), âgé de 44 ans, fermier à la ferme du Coudray, commune d'Étréchy, a été trouvé assassiné dans une carrière non exploitée, au lieu dit : Carrière-Saint-Martin, à quelques centaines de mètres de sa ferme.

Privé, qui s'était rendu, le 6 courant, en compagnie de son journalier nommé Mouton, à Étréchy, pour y voter et y toucher de l'argent qui lui était dû, s'occupa de ses affaires, après quoi il passa la soirée dans les familles Boinguet et Mouton avec lesquelles il dina; puis il se rendit avec ces individus au café, où il resta jusqu'à l'heure de la fermeture, heure à laquelle il quitta Étréchy en disant qu'il se dirigeait vers son domicile.

Le lendemain, Privé n'étant pas rentré à la ferme, on fit des recherches dans le but de le découvrir; et, à quatre heures du soir, il n'était pas dans la carrière où son cadavre a été retrouvé.

L'absence de traces de lutte ou de chute dans la carrière permet de croire que le cadavre y a été porté après la perpétration du crime, c'est-à-dire dans la nuit de lundi à mardi.

L'autopsie pratiquée a permis aux hommes de l'art

ils étaient pressés, ils ne firent pas de mal. Aux environs des étapes, ils prirent bien quelques chevaux, quelques bœufs, quelques montons; c'était insignifiant. Mais d'autres devaient venir plus tard...

Arriva le désastre de Sedan, un malheur inouï, unique dans notre histoire; Napoléon III, Mac-Mahon, généraux, officiers et soldats, une armée tout entière mettant bas les armes et faite prisonnière... L'autre armée française, celle du maréchal Bazaine, était bloquée, immobilisée sous les murs de Metz. Chaque jour offrait un nouveau péril, apportait un nouveau danger.

Les coups portés à la France étaient plus rapides que la foudre, plus sinistres que l'ouragan!... Ce n'était plus le Rhône ou la Loire débordant avec fureur, mais une inondation humaine formidable. Quel horrible fléau que la guerre!

Nous n'avions plus de défenseurs, et l'ennemi descendait à marches forcées sur Paris. Le gouvernement demanda au pays de s'imposer de nouveaux sacrifices, de lui donner de l'argent et de nouvelles armées, et le pays répondit en donnant son argent, et chaque département appela ses enfants, les mobiles, au secours de la patrie. La Haute-Marne donna les siens, dont une partie forma le 71^e mobiles. Les autres renforcèrent la garnison de Langres.

Paris allait être assiégé; prévoyant le blocus général et la longueur du siège, il se hâta de faire entrer dans ses murs d'immenses provisions de toute nature, afin d'être en mesure de nourrir sa population, plus de deux millions de bouches. Il achetait ici, là, partout où il pouvait, sans marchandiser.

EMILE RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro.)

de constater plusieurs fractures du crâne, côté gauche, lesquelles n'ont pu être produites que par un instrument contondant dont on a dû frapper violemment la victime.

Un porte-monnaie contenant la somme touchée par Privé à Etréchy a été retrouvé sur son cadavre; mais il est bon de faire remarquer qu'il était caché dans une poche dissimulée à l'intérieur du gilet, et que l'assassin ne l'a pas trouvé.

Les recherches faites jusqu'ici pour découvrir le lieu et l'auteur du crime, sont sans résultats. — La justice informe.

Privé, fermier honorable, laisse une veuve et sept enfants encore en bas âge.

L'assassin, en frappant cet homme, n'a pas pensé à la situation malheureuse qu'il a faite à cette famille intéressante, en la privant de son chef qui était son indispensable soutien. Aussi verrions-nous avec satisfaction couronnés de succès les nombreuses investigations de la gendarmerie, afin que le coupable découvert soit mis sous les mains de la justice.

Cour d'Assises de Seine-et-Oise.

Présidence de M. le conseiller DESMAZE.

Audience du lundi 7 janvier 1878.

Ouverture de la session. — Lundi dernier a eu lieu à Versailles, sous la présidence de M. Desmazes, conseiller à la Cour d'appel de Paris, assisté de MM. Revel et Doublet, juges au tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Versailles, l'ouverture des assises du département de Seine-et-Oise pour le premier trimestre de 1878.

La session durera au moins jusqu'au mardi 22 janvier, elle comprend dix-huit affaires qui se classent ainsi : 4 affaires de vols qualifiés; 6 attentats à la pudeur, dont l'un par un père sur sa fille; une tentative de viol; 4 incendies volontaires; une affaire de coups ayant occasionné la mort; un assassinat et un empoisonnement.

Voici dans quel ordre ces affaires seront jugées :

Lundi 7, E. Lamamy, vol; Jouant-Jean, tentative de viol.

Mardi 8, M..., vol; Moiselet, attentat à la pudeur.

Mercredi 9, Cally, attentat à la pudeur; Anberger, incendie volontaire.

Jendredi 10, Danger, attentat à la pudeur; Armery, attentat à la pudeur.

Vendredi 11 et samedi 12, Viez, attentat à la pudeur; fille Dussauçois et autres, vol.

Lundi 14, Turquis, incendie volontaire.

Mardi 15 et mercredi 16, femme Lerondau, empoisonnement.

Jendredi 17, Pasquier, assassinat.

Vendredi 18, femme Lamy, incendie volontaire; Petitpas, coups mortels.

Samedi 19, Gresnel, incendie; Bohers, attentat sur sa fille.

Lundi 21 et jours suivants, Nogier, Légers et autres, vols.

Voici les noms des jurés titulaires appartenant à notre arrondissement :

- MM. PAILLARD, horloger à Milly; CHEVALLIER, propriétaire à Cerny; BLIN, manufacturier à Pussay; FOIRET, propriétaire à Angerville.

Faits divers.

On écrit de Bruxelles au Bien public : Je vous adresse quelques renseignements que j'obtiens à l'instant et dont l'authenticité absolue m'est garantie. Au besoin, je pourrais vous donner le nom de la personne qui me transmet cette information.

Toute l'ex-famille impériale réside en ce moment à Bruxelles : M^{me} Eugénie, sous le nom de M^{me} Goffin, habite 44 et 45, avenue de la Toison-d'Or.

L'ex-prince impérial, connu et désigné sous le nom du petit Franck, habite 22 et 23, avenue de la Toison-d'Or.

Le prince Murat occupe les numéros 17 et 18 de la même avenue, sous le nom roturier de Caloir.

Conneru, qui s'illustre encore, dit-on, sous celui de Wittock, habite à quelques pas, 14, rue des Drapiers.

Enfin, le Bassano a loué, sous le nom de Crabba, un splendide appartement, 43, boulevard de Waterloo.

Tous les hôtels de l'avenue de la Toison d'Or appartiennent à la fameuse comtesse de Tèba; mais, malheureusement, tout est grevé d'hypothèques.

Pendant toute la période du 16 mai au 14 décembre,

la famille a battu monnaie : on émettait des bons de 1,000 francs, remboursables à 10,000 francs le jour de l'avènement du jeune prince.

Indépendamment du voyage de Dave, de Borsing, le prince et sa digne mère ont habité Paris pendant plus de quinze jours. Le prince était prêt à monter à cheval; c'est le duc d'Aumale qui a fait prévenir le président de la République qu'il ne prêterait pas son concours à un coup d'Etat. Une seconde fois, lors de la démarche faite par le président du Sénat et de la Chambre des députés, le prince et tous les bonapartistes étaient prêts, mais le questeur de la Chambre, M. le colonel Denfer-Rochereau, a prévenu M. Grévy. Après avoir conservé Belfort à la France, il a sauvé la France elle-même.

Nous empruntons à un journal de Paris la phrase suivante. C'est un excellent exercice pour les personnes qui ont de la difficulté à prononcer les syllabes que de la répéter trente fois. Quand elles seront arrivées à le faire sans faute, elles pourront se flatter d'avoir obtenu un heureux résultat.

Si ces soixante-six sangsues sont sur ses sourcils sans sucer son sang, ces soixante-six sangsues sont sans succès.

Bibliographie.

LA SOURCE DU BONHEUR, peinture de mœurs, par M^{lle} CLARISSE ARNOULT, 1 vol. in-12, format Charpentier, 3 fr., Librairie des Familles, 71, rue des Saints-Peres, Paris.

Parmi les nouvelles littéraires que nous apporte l'année 1878, nous devons signaler un livre moral, la Source du Bonheur, par M^{lle} Clarisse Arnould. C'est une peinture de la Société française de la fin du XVIII^e siècle, ou plutôt de ces vieilles familles de magistrats et de haute bourgeoisie qui, bien que protégées par leur position sociale contre la tourmente révolutionnaire, allaient fournir en 1779 des défenseurs pour l'Amérique, et des Desaix pour la guerre de la Révolution.

Mais l'intérêt du livre n'est pas dans ces guerres qui ne font qu'apporter leur contre-coup aux aimables personnages du récit de M^{lle} Arnould. Ce qui le recommande, outre sa parfaite moralité, c'est l'étude de deux familles mêlées aux graves événements de l'époque, et mettant tout leur courage, toutes leurs vertus à en supporter les rudes épreuves. Certes il y a des ouvrages d'un intérêt plus févèreux, plus palpitant : l'intérêt de la Source du Bonheur c'est précisément cette paix qu'inspire la fréquentation de consciences pures et d'âmes honnêtes.

A ce titre, il a sa place sur la table de la famille, où la jeune fille lettrée peut en faire son profit.

Marché aux bestiaux du 5 Janvier 1878.

Table with columns: Amenés, Vendus. Rows: Moutons, Taureaux, Vaches, Chevaux, Anes, Pores, Totalaux.

La température anormale qui régnait samedi dernier a été très-favorable aux approvisionnements de notre marché; les comparaisons que nous avons faites depuis sa création ne nous ont jamais donné un chiffre aussi considérable au mois de janvier, pour toutes les espèces de bestiaux. Il y avait un choix peu ordinaire de moutons, aussi ont-ils été rapidement vendus à un cours assez élevé; les chevaux offraient également plusieurs groupes fort remarquables, notamment en jeunes poulains, qui ont été l'objet de transactions très-importantes; les vaches, qui étaient en très-grand nombre, ont été vendues presque de suite; enfin les pores, dont le cours est en baisse, ont été livrés très-facilement.

Il y avait beaucoup de monde; les affaires qui se sont traitées ont eu une influence heureuse pour toutes les branches de commerce; tout porte à croire que le marché prochain sera aussi important, en raison des places qui sont déjà retenues.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 40,267 fr., versés par 110 déposants dont 42 nouveaux. Il a été remboursé 5,796 fr. 45 c. Les recettes de la succursale de Milly ont été de 7,227 fr., versés par 58 déposants dont 4 nouveaux. Il a été remboursé 500 fr. Les recettes de la succursale de Méryville ont été de 4,505 fr., versés par 20 déposants dont 3 nouveaux. Il a été remboursé 4,911 fr. 20 c. Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 9,483 fr., versés par 81 déposants dont 41 nouveaux. Il a été remboursé 6,332 fr. Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 3,643 fr., versés par 32 déposants dont 8 nouveaux.

HALLE DE PARIS.

Farines. — 9 Janvier 1878.

Table with columns: Reste de la veille, Arrivages du jour, Total, Ventes du jour, Restant disponible, Prix moyen du jour.

Grains.

Table with columns: Blés du rayon, Orges de Beauce, Escourgeons, Avoines noires, grises.

Pailles et Fourrages.

Table with columns: La Chapelle, 9 Janvier, Foin, Luzerne, Regain de luzerne, Paille de blé, Paille de seigle.

Objet trouvé.

Dimanche soir, vers dix heures, il a été trouvé, rue de la Juiverie, sur le trottoir longeant le magasin de M. Rabourdin, un fichu en laine noire. — Le réclamer chez M. Méry, au café de la Paix, même rue.

LOUIS LÉVY DENTISTE

61, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS. Dentiste des Sociétés municipales de secours mutuels des quartiers Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, de la Société de l'Union des employés du commerce et de l'industrie du département de la Seine, etc., etc.

M. LÉVY recevra, 24, rue de la Juiverie, maison du CAFÉ DE LA PAIX, les Samedi 2 et Dimanche 3 Février 1878.

Il recevra régulièrement le premier samedi et le lendemain dimanche de chaque mois.

Les personnes qui désirent recevoir à leur domicile les soins de sa profession, sont priées de se faire inscrire d'avance à l'adresse ci-dessus ou de l'aviser directement à son domicile à Paris.

M. Robert BENSUSAN, dentiste de Paris, continue de venir tous les samedis à Etampes, consultations à l'hôtel du GRAND-COURRIER. 12-10

M. VIALON, marchand de nouveautés, rue Basse-de-la-Foulerie, demande des Ouvrières et Apprenties pour la confection des chemises.

On demande un Apprenti à l'imprimerie.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.

Du 6 Janvier. — PASTURAUD Jacques-Louis-Daniel, rue de la Cordonnerie, 8.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : BRAULEUX Paulin-Louis-Joseph, 23 ans, marchand de vins, rue de la Boucherie, 3; et D^{lle} FOUCALTY Lucile-Augustine-Marie, 19 ans, blanchisseuse, rue Saint-Martin, 1^{er}.

DÉCÈS.

Du 6 Janvier. — GIROUX Blanche-Pauline, 20 mois, rue de la Boucherie, 12. — 6. FLORAT Louis-Antoine, 91 ans, rentier, rue Saint-Mars, 3. — 7. LAQUO Pierre-Henry, 79 ans, rentier, rue du Perray, 7. — 10. LE GRAND Paul-Joseph, 28 mois, rue de la Juiverie, 21.

Pour les articles et faits non signés: AUG. ALLIEN.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches. RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : 2 fr. Informations financières. Causerie par financière. Bilans. Revue de la Bourse. 2 fr. Recettes des chemins de fer. AN. Chronique des valeurs. Correspondance. AN. Assemblées d'actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. PARIS. — 45, rue Vivienne, 45. — PARIS. Envoyer mandats ou timbres-postes. 3-1

LE MONITEUR DES VALEURS A LOTS

EST LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui donne la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères.

Il est le plus complet SEIZÉ PAGES DE TEXTE Le mieux renseigné IL DONNE :

Une revue de toutes les valeurs; — les arbitrages avantageux; — le prix exact des coupons; — les tirages; — la cote de la Bourse et de la Banque, etc., etc.

IL FAIT l'achat et la vente des valeurs cotées et non cotées au courtage le plus réduit et les paiements de coupons sans frais.

Le meilleur marché Il ne coûte que UN FRANC par an. ON S'ABONNE : rue Laflotte, n° 46, à Paris.

Envoyer un franc en mandat ou timbres-poste. 6-6

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Antigoutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé contre la Goutte et les Rhumatismes algus ou Chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie

sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Sous-dépôts dans les pharmacies.

Dépôt à Etampes, chez M. LEPROUST, pharmacien, rue Saint-Jacques. 52-59

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite : REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. — 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gasalgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chand et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose; vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique - Revalescière Du Barry.

N° 9,120: M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure n° 65,311 Monsieur. — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé. Cure n° 45,270.

PHTHISIE. — Roberts d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 5 kil., 35 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 15 fr. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — DEPOTS à Etampes, chez M. THAUMAS, rue Saint-Jacques, n° 121, chez M. JIFFON, épicière, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, LIMBOURG, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

LA CHASSE ET LA BASSE-COUR

Nous ne saurions trop recommander aux Eleveurs et aux Chasseurs, le Journal La Basse-Cour, dont les bureaux sont à Paris 14, Boulevard Poissonnière.

Ce journal, fondé par des hommes spéciaux dans le but d'arriver, par l'amélioration et le Choix des Races, à une éducation très-lucrative de tous les animaux de Basse-Cour, se recommande suffisamment par sa spécialité à l'attention de tous les Eleveurs, mais en outre des instructions pratiques qu'il donne, il offre encore à ses abonnés un avantage considérable. En effet, chaque abonné a le droit de faire annoncer gratuitement tous les animaux dont il désire trouver le placement. Il sert encore d'Intermédiaire entre les acheteurs et les vendeurs et se charge de procurer des animaux de premier choix et de race garantie pure pour la reproduction.

Messieurs les chasseurs trouveront également dans les offres, tous les Gibiers dont ils peuvent avoir besoin pour le repeuplement de leurs chasses. Des chiens garantis à des prix très-modérés.

ABONNEMENTS : Paris et Départements, 6 fr. — Union postale, 7 fr. 50.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, Rue Dauphine, à Paris.

Bulletin commercial.

Table with columns: MARCHÉ d'Etampes, PRIX de l'hectol., MARCHÉ d'Angerville, PRIX de l'hectol., MARCHÉ de Chartres, PRIX de l'hectol. Rows: 5 Janvier 1878, 11 Janvier 1878, 5 Janvier 1878.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 5 au 11 Janvier 1878.

Table with columns: DÉNOMINATION, Samedi 5, Lundi 7, Mardi 8, Mercredi 9, Jeudi 10, Vendredi 11. Rows: Rente 5 0/0, 4 1/2 0/0, 3 0/0.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 3 au 9 janvier inclus.

Table with columns: NOMS des Bouchers et Charcutiers, Taureaux, Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Pores, TOTAL. Rows: Boulland-Boulland, Constancier Raphaël, Baudet, Rottier, Gauché, Brossonnot-Lesage, Brossonnot-Brosson, Marchon, Hautefeuille, Gillotin, Y^e Chevallier-Nabot, Gaurat, Lebrun, Boulland Alexandre, Genty.

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi, BARGASSIÈS.

LE MOUVEMENT FINANCIER 2^{fr.} par an.

Le plus complet des journaux financiers, Le Seul qui donne chaque semaine la cote comparée et rectifiée...

Un JOURNAL FINANCIER pour RIEN

4^{fr.} par an. La Situation, le meilleur guide des Capitains et le plus répandu coûte 4 fr. et donne à ses abonnés: 1° Un abonnement gratuit à tous les tirages français et étrangers, Valeurs à lots ou sans lots...

JOURNAL JUDICIAIRE DE L'ARRONDISSEMENT D'ETAMPES.

(67^{me} Année.) Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 100.

VENTE SUR LICITATION, Entre Majeur et Mineurs, EN LA MAIRIE DE BOISSY-LE-CUTTÉ, Par le ministère de M^e BOUILLON-LAFONT, Notaire à La Ferté-Alais, commis à cet effet, D'UNE MAISON ET SES DÉPENDANCES, Sises à Boissy-le-Cutté, EN UN SEUL LOT.

L'adjudication aura lieu le Dimanche 3 Février mil huit cent soixante-dix-huit, Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que: En exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et signifié,

Et aux requête, poursuite et diligence de Madame Eugénie-Félicité MORGANT, épouse de M. Nicolas BAISSE, employé au chemin de fer, avec lequel elle demeure à Moulin, rue Chaveau, numéro 38, et de son mari, pour l'assister et l'autoriser;

Ayant pour avoué M^e Chenu, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 100;

En présence, ou eux dûment appelés, de: 1° Madame Louise Girard, sans profession, demeurant à Morigny, veuve de M. Hilaire Morgant, en son vivant sabottier au même lieu;

2° M. François Victor Renon, maçon, demeurant à Morigny;

« Au nom et comme subrogé tuteur de: 1° Joseph Morgant; — 2° Marie Morgant; — 3° Maria Morgant; — et Marguerite Morgant; « enfants mineurs issus du mariage de madame Louise Girard, veuve de M. Hilaire Morgant, avec ce dernier;

« Ledit sieur Renon faisant fonctions de tuteur à cause de l'opposition d'intérêts desdits mineurs avec la dame veuve Morgant, leur mère et tutrice naturelle et légale. »

La dame Morgant et le sieur Renon, défaillants, faute d'avoir constitué avoué;

3° Et encore en présence, ou lui dûment appelé, de M. Jean Prudent Canivet, journaliste, demeurant à Morigny;

« Au nom et comme subrogé tuteur ad hoc desdits mineurs Morgant. »

Il sera procédé le Dimanche trois Février mil huit cent soixante-dix-huit, heure de midi, en la mairie de Boissy-le-Cutté, par le ministère de M^e Bouillon-Lafont, notaire à La Ferté-Alais, commis à cet effet, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION: Lot unique.

1° Une MAISON sise à Boissy-le-Cutté, près la rue Margaille, lieu dit les Piéges, comprenant: Un principal corps de bâtiments composé d'une pièce à feu, avec grenier dessus couvert en tuiles; — petite portion de terrain derrière.

Et un autre petit bâtiment en retour, composé d'une chambre froide sur cellier, grenier au-dessus, couvert en tuiles.

Le tout, d'un seul ensemble, tient par devant la cour commune et - après, par derrière aux vidanges, d'un côté Philémon Delavallée, et d'autre côté Ponsat.

Droit de communauté à une cour se trouvant devant lesdits bâtiments.

2° Un autre corps de bâtiments de deux espaces, couvert en chaume, sis au même lieu, comprenant une grange et une boutique à usage de tissierand.

Petit cellier derrière la grange.

Jardin clos de murs derrière lesdits bâtiments, contenant environ trois ares, et dans lequel existent une citerne et un petit hangar.

Le tout, d'un seul ensemble, tient par devant à la

cour commune ci-dessus, par derrière le sentier des Rochettes, d'un côté l'entrée de la cour commune, et d'autre côté Philémon Delavallée et Poulard.

3° Et une parcelle de terrain sise au même lieu, lieu dit les Rochettes, contenant deux ares cinquante-cinq centiares, et tenant d'un côté et d'un bout le sentier des Rochettes, d'autre côté Toussaint Arnould, et d'autre bout la veuve Rousseau.

Sur la mise à prix de 4,250 fr.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant sous-signé.

A Etampes, le dix janvier mil huit cent soixante-dix-huit.

Pour original: Signé, CHENU.

S'adresser, pour les renseignements: A Etampes, En l'étude de M^e CHENU, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 100.

A La Ferté-Alais, En l'étude de M^e BOUILLON-LAFONT, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;

Et sur les lieux, pour visiter les immeubles.

En marge est écrit: Enregistré à Etampes, le dix janvier mil huit cent soixante-dix-huit, folio 70 verso, case 3. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes double décime compris.

Signé, DELZANGLES. Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

A LOUER DE SUITE OU A VENDRE UNE MAISON

Sise à Etampes, rue St-Martin, n° 42, APPARTENANT à M. FRANÇOIS-ANTOINE DOUCHER. 2-4

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

ADJUDICATION EN L'ÉTUDE

Le Dimanche 27 Janvier 1878, à midi, DE:

1° Un Jardin-Marais de 47 ares 55 centiares, près la porte Saint-Fiacre, appartenant à M. Robillard Alexandre.

2° Une Maison sise à Etampes, rue du Sablon, numéro 43.

3° Et divers Immeubles, terroirs d'Etampes et Morigny.

(Pour le détail, voir les affiches.) Etude de M^e PASQUET, notaire à Chalo-St-Mard.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Etampes, place St Gilles, n° 13, A l'enceinte de la rue Vendôme.

Cette Maison comprend:

Un rez-de-chaussée divisé en une grande chambre à feu avec alcôve, une salle à manger et une cuisine avec fourneau à l'essive.

Un premier étage divisé en une cuisine et 2 chambres à feu.

Grenier, — Cave, — Cour close.

Cabinets d'aisances au rez-de-chaussée et au premier étage.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à Chalo-Saint-Mard: Soit à M. Hubert COQUET, propriétaire de ladite maison; Soit à M^e PASQUET, notaire.

Le Dimanche 10 Février 1878, à midi, en la mai-d'école de Sermaise, et par le ministère de M^e Harly-Perraud, notaire à Paris, et Curot, notaire à Dourdan, adjudication, en 14 lots, de 17 pièces de terre, situées sur les communes de Sermaise, canton de Dourdan, arrondissement de Rambouillet, et de Villeconin, canton et arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise).

Mise à prix variant de 235 fr. à 2,600 fr.

Adjudication même sur une seule enchère.

L'acquéreur aura 4 ans pour payer son prix.

S'adresser à, quai de Gesvres, ou à M^e Harly-Perraud, notaire, 15, rue des Saints-Pères, à M^e Curot, notaire à Dourdan, et à M. Coquet, garde forestier à Sermaise. 4-1

CHARBON DE TERRE J. ROUSSEAU ET E. MAYENCE

A Gosselies-Courcelles près Charleroi (Belgique).

Prix du wagon de 10,000 kil., rendu aux gares d'Etampes et environs.

Grosse Houille 1/2 grasse supérieure, de Charleroi. 120 fr. Grosse Houille 1/2 grasse, 2^e qualité. 100 Gailloterie 1/2 grasse, de Charleroi. 100 Gailloterie 1/2 grasse, 2^e qualité. 80

Ces charbons sont les plus estimés pour les foyers domestiques.

Pour le commerce et l'industrie, il est accordé des remises suivant l'importance des besoins.

Charbons de toute nature. — Conditions de paiement à fixer. A franchissement pour la Belgique par timbre de 30 centimes. 8

FERME DE LA FORGE, située commune de Longvilliers, canton nord de Dourdan, à louer à l'amiable pour entrer en jouissance le 23 avril 1878. Elle comprend 22 hectares 87 ares 54 centiares de terre et pré, plus un moulin sur la rivière de Remarde, se trouvant dans les bâtiments de culture, dont la prise peut être bourgeoise.

S'adresser à la Régie du château de Bandeville, et à M^e Curot, notaire à Dourdan (S.-et-O.) 8-3

Etude de M^e LEGROS, huissier à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 86.

VENTE MOBILIÈRE Après faillite, Le Dimanche 13 Janvier 1878, à midi, A BOUVILLE Par le ministère de M^e LEGROS, Huissier à Etampes.

Consistant en: 2 chevaux de trait en très-bon état, Harnais. — 8 Tombereaux — 1 grande Voiture à ridelles. — Outils de carrier, Bruettes. — Ustensiles de cuisine. — Couchettes. — Matelas. — Linge et Lits d'écurie.

Et quantité d'autres objets.

EXPRESSÉMENT AU COMPTANT. Dix pour cent en sus des enchères.

Etude de M^e CABAKET, notaire à Dourdan (S.-et O.) Successeur de M^e OUDIER.

BEAU MOBILIER A VENDRE AUX ENCHÈRES.

A DOURDAN, PLACE DU MARCHÉ, AU DOMICILE DE M. DE METZ, Le Dimanche 20 Janvier 1878, à midi, Et jours suivants, Par le ministère de M^e CABARET, notaire à Dourdan.

OBJETS A VENDRE:

Ameublement complet de grand et petit salon, Garnitures de cheminées, Commodes, Secrétaires, Consols, Buffets, Bureaux, Tables, Glaces, Pendules, Chaises, Fauteuils, Canapés, grande quantité de Lits de plume, Matelas, Traversins, Oreillers, Edredons, Couvre-pieds, Couvertures; Piano, Billard, magnifique Dorsay à huit ressorts, par Binder; quantité de Vaiselle, Verrerie, Cristaux, Poterie; très-belle collection de tableaux et gravures, Bibliothèque, et quantité d'autres objets.

(Pour plus de détails, voir les affiches.)

Le tout dépendant de la succession de M. de Metz.

Les tableaux et la bibliothèque ne seront vendus que le lundi 21 janvier.

On pourra visiter les objets à vendre pendant les trois jours qui précéderont la vente.

Credit aux personnes connues et solvables.

AGENT SÉRIEUX demandé par une Société importante Vins et Cognacs. — Commission jusqu'à 20 0/0 et prime en fin d'année, suivant chiffre d'affaires; maison très-connue, clients à visiter. — S'adresser à M. MARCEL DE LAGRAVE, intéressé, cours du Médoc, Bordeaux. 2-4

ANC^{te} M^{me} MERCIER, LITZELMANN & THULLIER s'occupant exclusivement de

VENTE ET ACHAT DE FONDS DE BOULANGERIE Paris et la Province.

MERCIER, ROUBY & HENRIOT ANCIENS MARCHANDS BOULANGERS 9, Rue Sauval (près la Halle au Blé) — PARIS — 25-23

40^e ANNÉE. LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE Paraît tous les Dimanches

En Grand format de 16 pages. Résumé de chaque numéro: Bulletin politique. — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages. Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes 1 fort volume in-8° PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

DREYFUS FRÈRES & C^o DE PARIS 21, BOULEVARD HAUSSMANN, Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU Loi du 11 Novembre 1869

GUANO DISSOUS DU PÉROU Convention du 15 Avril 1874

DÉPÔTS EN FRANCE Bordeaux, chez MM. SASTA COLOMA et C^o, Brest, chez M. K. VINCENT, Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^o, Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS, Dunkerque, chez MM. C. BOURDOS et C^o, Havre, chez M. E. FROQUET, Landerneau, chez M. E. VINCENT, La Rochelle, MM. D'ORBIGNY et FAUSTIN fils, Lyon, chez M. Marc GILLIARD, Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^o, Melun, chez M. Le BARRÉ, Nantes, chez MM. A. JAMONT et HUART, Paris, chez M. A. MONTBRON-DUPIN, St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUART.

Maison spéciale pour produits destinés à l'Agriculture. H. & J. DECONINCK d'Arras et de Dunkerque. Semences de printemps: Orge Chevalier, Avoine canadienne blanche, Avoine tartarienne noire. (Agence d'Halles pour la France et la Belgique); Orge anglais; Avoine jaune de Flandre; Blés de mars; Mais; Graine de Lin de Riga, etc. Engrais: des mers du Sud et tous importation directe de NITRATE DE SOUDE autres Engrais chimiques, dosage garanti sur analyse. Tourteaux de toutes espèces et provenances pour nourriture et pour engrais.

La maison H. & J. DECONINCK a toujours en vente, vers fin septembre de chaque année, environ 40 variétés de blés de semence français et anglais.

10-2

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS (7^e année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, Paris.

Propriété de la Société Française Financière (anonyme) au capital de Trois Millions

Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers. Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte. Liste des anciens tirages.

Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs. ABONNEMENTS Paris et Départements 3 FR. PAR AN Abonnement d'essai: 3 mois, 1 fr.

L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE Un beau PORTEFEUILLE FINANCIER avec un Traité de Bourse de 200 pages.

3-2

LA FONCIÈRE Compagnie anonyme d'Assurances à primes fixes contre l'Incendie et le Clémage

EN SON HÔTEL A PARIS, 44, RUE NEUVE-DES-CAPUCINES, 41 Capital: 10 MILLIONS de francs.

GARANTIES Capital social... Fr. 40,000,000 » Réserves réalisées... 489,231 82 Fr. 47,784,460 66 Primes à recevoir... 7,595,228 84

S'adresser à M. GRATTERY, agent général de la Compagnie à Etampes, rue Haute-des-Groisneries, n° 5.

L'Agence reçoit et transmet sans frais au Crédit Foncier de France les demandes d'emprunt des assurés de LA FONCIÈRE. 40-9

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 12 Janvier 1878.

Lu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposé ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 12 Janvier 1878.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1878.